



**COMITÉ CONSULTATIF EN ENVIRONNEMENT
SAINT-MARC-SUR-RICHELIEU**
102, DE LA FABRIQUE, SAINT- MARC-SUR-RICHELIEU, QC, J0L 2E0
environnement@ville.saint-marc-sur-richelieu.qc.ca

Ordre du jour

Rencontre du 21 septembre 2015 à 19h

Étaient présents : Messieurs Michel Pichet, Marc Bouisset, et Daniel Bouchard et Mesdames Lise Beauchemin, Ève-Marie Grenon et Marilyne Robidoux.

Absences motivées : Mesdames Lucie Sauvé et Myriam Rioux.

1. Mot de bienvenue du président

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté sur une proposition de Marc Bouisset et de Lise Beauchemin.

3. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 17 août 2015

Le procès-verbal de la rencontre du 17 août 2015 est adopté sur une proposition de Lise Beauchemin et de Daniel Bouchard.

**4. Plan directeur de conservation et de protection des milieux naturels (PDCP) en 2016 :
Résumé de la rencontre avec Nature-Action Québec le 31 août 2015**

Marilyne Robidoux résume la rencontre avec Madame Karine Lehoux, coordinatrice de Nature-Action Québec au sujet d'un plan directeur de conservation et de protection des milieux naturels. En résumé, ce qui est ressorti de la rencontre c'est que la politique environnementale faite par le CCE est très complète, il ne s'agit que de préciser des actions à réaliser sur le court (1 an) et moyen terme (2-3 ans). Un des besoins prioritaires pour entreprendre des actions réfléchies est de mieux connaître les richesses écologiques sur le territoire de Saint-Marc-sur-Richelieu; de savoir quels sont les milieux vulnérables ainsi que les habitats riches en biodiversité afin de mieux pouvoir les protéger. À cet effet,

Michel Pichet, président; **Myriam Rioux**, vice-présidente; **Marc Bouisset**, secrétaire; **Lucie Sauvé**, membre; **Lise Beauchemin**, membre; **Ève-Marie Grenon**, membre représentante du conseil municipal; **Daniel Bouchard**, membre représentant du conseil municipal; **Marilyne Robidoux**, agente d'inspection et d'information en environnement; **Jean Murray**, maire de Saint-Marc-sur-Richelieu, membre d'office du CCE.

plusieurs outils existent : possibilité de faire photo-interprétation, collecter les données déjà récoltées au cours d'inventaires réalisés par divers organismes dans les années antérieures et réaliser de nouvelles collectes de données. Ensuite, lorsque le CCE aura ciblé ses actions prioritaires, plusieurs moyens de financement existent pour faciliter l'acquisition et l'analyse de données (ex. : Fondation de la Faune Québec). Le CCE tient à s'assurer que tout projet réalisé aura des retombées sur les citoyens de Saint-Marc, c'est pourquoi il pourrait être fait un document explicatif au sujet de divers habitats de Saint-Marc (comme réalisé par la MRC des Moulins) une fois toutes les données collectées, colligées et analysées.

5. Préparation des demandes pour budget 2016

Le CCE se penche sur les demandes à faire pour ses activités qui seraient prévues au budget 2016. Les voici énumérées ci-dessous :

- a. Projet Bande Riveraine au cours d'eau Richer (avec le Groupe Pro-Conseil et Jardir-Rêve?)
Marilyne Robidoux mentionne qu'il y aurait possibilité de financement pour faire le projet en bande riveraine discuté avec Jardir-Rêve. Le Groupe Pro-Conseil a montré que nous pourrions faire une demande à la Fondation TD des amis de l'environnement (avant le 15 octobre) pour financer le projet. L'objectif serait de faire l'aménagement écologique du terrain municipal en bordure du cours d'eau Richer à la fin de la rue Tanguay. Les membres du CCE tiennent à ce que ce projet soit un moyen de présenter différents types d'aménagements de la bande riveraine, via des panneaux éducatifs, qui pourraient inspirer l'aménagement des bandes riveraines des résidents riverains;
- b. Michel Pichet rappelle le désir du CCE à avoir un moyen de s'afficher lors d'évènements; deux bannières à l'effigie du CCE ainsi qu'une banderole sont voulues. Un abri pare-soleil pour protéger les membres des intempéries lors de leur participation est aussi demandé;
- c. Un budget pour les conférenciers recrutés par le CCE;
- d. La création d'un bottin de la récupération infographié cartonné et distribué aux Saint-Marcois;
- e. La mise en place d'un système visant à promouvoir l'utilisation de bouteilles d'eau réutilisables lors d'évènements et la création de bouteilles d'eau réutilisables à l'effigie de la municipalité et du CCE (voir le point 10);
- f. Un budget pour aider le Groupe Pro-Conseil avec le projet Piquet visant à délimiter et protéger les bandes riveraines en milieu agricole;
- g. La confection et mise en place de nichoirs pour oiseaux vulnérables dans les zones d'intérêt;
- h. Des items cadeaux écologiques pour les participants de la Fête de l'Eau et du 24

Michel Pichet, président; **Myriam Rioux**, vice-présidente; **Marc Bouisset**, secrétaire; **Lucie Sauvé**, membre; **Lise Beauchemin**, membre; **Ève-Marie Grenon**, membre représentante du conseil municipal; **Daniel Bouchard**, membre représentant du conseil municipal; **Marilyne Robidoux**, agente d'inspection et d'information en environnement; **Jean Murray**, maire de Saint-Marc-sur-Richelieu, membre d'office du CCE.

heures de Sciences.

6. Conférence : « Le développement pétrolier au Québec : bon ou pas pour nos services publics ? »

La conférence aura lieu le 11 novembre, 19h et sera donnée par Madame Kim Cornelissen.

7. Logo du CCE

Marilyne Robidoux offre le choix entre deux logos différents aux membres du CCE. Ceux-ci, suite à un vote, ont sélectionné le logo dans l'en-tête du présent procès-verbal comme logo représentant le CCE.

8. Bienfondé d'entretien bisannuel de lampes UV des installations sanitaires

Par manque de temps, ce point a été reporté à la prochaine rencontre.

9. Démarches pour la protection de la rivière Richelieu : Résumé avec le COVABAR

Par manque de temps, ce point a été reporté à la prochaine rencontre.

10. Résolution pour évènement écoresponsable

Ce point a souvent été sujet abordé par le CCE. Marilyne Robidoux présente le Conseil Québécois des évènements écoresponsables aux membres du CCE et ceux-ci estiment que nous devrions faire une résolution stipulant que le CCE souhaite que les évènements de la municipalité soient écoresponsables. Par ailleurs, Michel Pichet fait la présentation d'une résolution souhaitant l'interdiction d'utilisation de bouteilles à usage unique sur les lieux événementiels. Le CCE pourrait faire faire des bouteilles à poignée ou bocks et se faire un petit profit lors de la mise en vente des bouteilles. Ce profit pourrait ensuite être utilisé pour financer d'autres projets du CCE. Daniel Bouchard suggère que la vente de bouteilles réutilisables soit faite sous forme d'intégration progressive, en parallèle à la vente de bouteilles d'eau à usage unique, mais que l'option écologique offrirait le remplissage d'eau gratuit (nous pourrions installer un système de distribution d'eau).

11. Varia

11.1. Retour du programme Changez d'Air (AQLPA) en mars 2016

Marilyne Robidoux dit avoir été contactée par une représentante du programme et que le programme, qui n'avait pas été renouvelé en 2015, sera de retour en 2016. Les membres du CCE se questionnent sur le besoin des citoyens de Saint-Marc en lien avec ce programme puisque nous n'avons reçu aucune demande en 2015. C'est pour cette raison qu'il n'y aura pas de demande pour ce programme au budget 2016.

Michel Pichet, président; **Myriam Rioux**, vice-présidente; **Marc Bouisset**, secrétaire; **Lucie Sauvé**, membre; **Lise Beauchemin**, membre; **Ève-Marie Grenon**, membre représentante du conseil municipal; **Daniel Bouchard**, membre représentant du conseil municipal; **Marilyne Robidoux**, agente d'inspection et d'information en environnement; **Jean Murray**, maire de Saint-Marc-sur-Richelieu, membre d'office du CCE.

11.2. Conférence par NAQ sur Trame verte et bleue : Déterminer date au printemps 2016

Par manque de temps, ce point a été reporté à la prochaine rencontre.

11.3. Groupe Pro-Conseil : Aménagement du site du Coin-Rond.

Marilyne Robidoux mentionne le retour de la demande de subvention faite par le Groupe Pro-Conseil en bordure du ruisseau de Beloeil.

11.4. Compte-rendu Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection (RPEP), rencontre à Drummondville le 12 septembre 2015

Daniel Bouchard résume la rencontre ayant eu lieu avec les représentants des villes signataires de la demande de dérogation pour le RPEP, avec des experts hydrogéologues conviés par les initiateurs de la demande de dérogation et les experts du MDDELCC. La rencontre fut une déception, car il était attendu qu'il y ait un échange d'informations et une conversation entre les deux groupes d'experts. OR, les représentants du MDDELCC ont quitté en après-midi et n'ont pas assisté à la présentation d'arguments des experts conviés par les maires organisateurs. En résumé, le MDDELCC ne révisera pas le règlement avant la date de révision préétablie de 2017.

11.5. Papier utilisé par la municipalité

Lise Beauchemin fait mention que la municipalité devrait utiliser du papier fait de matières recyclées et recyclables lors de ses envois postaux. Par ailleurs, les documents envoyés pourraient indiquer que le papier est fait de matières recyclées et qu'il est recyclable en pied de page. Il serait intéressant aussi d'avoir des enveloppes faites de matières recyclées.

12. Clôture de la rencontre

La rencontre est levée à 21h40 et la prochaine aura lieu le 26 octobre 2015.